

Conseil municipal du 9 septembre 2021

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre.

Pouvoirs : Néant

Absents excusés : M. Rochais Alain, Mme Émilie Testard.

Finances

Décision modificative au budget – Le conseil municipal décide d’apporter la modification suivante au budget communal :

Dépenses d’investissement

| | |
|---|-----------|
| Article 2051 – Licences et logiciels | + 7 600 € |
| Article 21318 – Gros travaux de bâtiments | - 7 600 € |

Dépenses de fonctionnement

| | |
|---|----------|
| Article 67441 – Subvention au budget annexe | 1 500 € |
| Article 022 – Dépenses imprévues | -1 500 € |

Affaires sociales

Cantine – La commission a rencontré la personne qui va réaliser l’audit. Elle interviendra le 8 novembre 2021. L’audit se déroulera en trois temps : observation, entretiens individuels, entretiens collectifs. Le compte rendu sera adressé à la commune début décembre.

ALSH d’été – Le bilan est globalement positif du point de vue des familles et des enfants. Il manque encore des retours des animateurs.

Communication

- ⇒ Site internet - Le personnel administratif est formé à l’utilisation du site qui devrait être mis en service fin septembre.
- ⇒ Panneau lumineux : en attente d’une date d’installation.
- ⇒ Journal municipal : en cours de rédaction, il paraîtra fin septembre.

Repas des aînés – Les invitations viennent d’être envoyées aux invités pour le repas qui aura lieu le 17 octobre 2021. Les serveurs et les convives devront présenter leur passe sanitaire.

Développement et Cadre de Vie

Urbanisme

Lotissement du Champ Blanc – Le conseil municipal donne son accord pour la vente du lot n° 17 à M. Marot et du lot n° 18 à Mme Pasquier.

Voirie

L’entreprise Bouchet a comblé les fissures sur les trottoirs du lotissement du Champ Blanc. Il faudra surveiller si les réparations tiennent.

L’entreprise Gauffreteau interviendra en début de semaine prochaine pour l’enrochement supplémentaire.

Les devis en cours seront étudiés en commission.

Éclairage public – Un rendez-vous téléphonique aura lieu prochainement avec le SIEML pour étudier les possibilités de réduire l'éclairage public la nuit. La commission devra examiner les différentes zones.

Plan d'eau – Des contacts ont été pris avec la Fédération de Pêche et avec des communes voisines pour la mise en place d'une convention entre l'association « La Gaule Cerquoise » et la commune pour la délégation de l'activité pêche.

Marquage poubelle – Les travaux sont prévus durant la première quinzaine d'octobre.

Sécurité routière – Il est signalé que les camions chevauchent les séparateurs de la rue du Sacré Cœur. Un courrier de sensibilisation sera envoyé aux entreprises locales. Il faudrait tailler les haies à plusieurs endroits : sortie de la rue St Jean, rue St Aubin et allée des acacias.

Elagage – Les travaux pour dégager les panneaux de signalisation n'ont pas été réalisés sur la route de la Foucherie. Il est signalé que le panneau indiquant le village de « Bellevue » n'est pas visible. Un message sera envoyé à l'AdC.

Bâtiments

Le panneau avec la devise est posé et le rendu est satisfaisant. L'entreprise New Rasec va faire un devis pour la fourniture de claustras destinés à matérialiser le parking à vélos à proximité de la maison de l'enfance.

Les protections des murs ont été installées à la salle St Jacques.

Le groupe de travail « Salle de sport » rencontrera le CAUE le vendredi 17 septembre 2021 à 15h00 à la mairie.

Agglomération du Choletais

Modification des statuts – Le conseil municipal approuve la modification des statuts portant sur :

- ⇒ Le transfert de la compétence facultative en matière de défense extérieure contre l'incendie.
- ⇒ La modification de la compétence facultative en matière d'actions culturelles, visant à rendre plus pérenne, à promouvoir et à élargir le champ d'action de la politique de diffusion culturelle.
- ⇒ La substitution de dénomination « compétences optionnelles » par l'expression « compétences exercées à titre supplémentaire » conformément aux dispositions de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

Fonctionnement de l'AdC – Suite à l'annulation des élections municipales de Cholet, le conseil communautaire ne peut pas se réunir car il manque les 30 conseillers de Cholet sur 61. Néanmoins, une réunion du conseil communautaire aura lieu prochainement pour statuer sur des petits travaux de fonctionnement.

Environnement –

Écopoint - L'écopoint des Cerqueux va fermer le 1^{er} octobre 2021. Le terrain sera remis en état (dépollution) avant restitution à la commune. Un courrier sera adressé à l'AdC pour demander à récupérer la clé de l'écopoint afin que les employés communaux puissent stocker des matériaux. Une pétition a été lancée par des habitants de la commune pour protester contre la fermeture du site. Elle sera adressée au vice-président en charge de l'environnement.

A partir du 1^{er} octobre 2021, la déchetterie de Somloire n'acceptera plus les D3E, les usagers devront donc les apporter à Maulévrier.

Broyage - Le planning du 2^e semestre est publié.

Station d'épuration – Il faut solutionner le problème hydraulique pour pouvoir lotir : la viabilisation d'une trentaine de lots pourrait être autorisée. Les études sont en cours pour le repérage de ce problème. Une visite va être faite dans l'ensemble des habitations pour vérifier la conformité des installations. Les habitants seront prévus par courrier.

Questions diverses

Personnel communal – Le conseil municipal valide la modification du tableau des effectifs et le remplacement d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe par un poste d'agent de maîtrise à compter du 1^{er} octobre 2021.

Assemblées générales – Le club de foot et le club de basket enregistrent une importante baisse des effectifs. L'Assemblée Générale de l'ADMR aura lieu le 18 septembre 2021 à la salle de l'Espoir.

Vandalisme – Le maire informe le conseil municipal que des incivilités et du vandalisme ont eu lieu durant l'été notamment à la salle de sport (extincteurs vidés et jetés dans l'étang). De plus, depuis une quinzaine de jours des vols de voitures et des feux de poubelles sont à déplorer. La gendarmerie de Vezins mène l'enquête.

Projet jeunesse du Bocage – Un diagnostic des services existants a été fait sur les communes concernées (Maulévrier, Yzernay, Les Cerqueux, Somloire, La Plaine et Coron). Une charte a été rédigée, elle sera présentée au conseil municipal lors de la prochaine réunion. Des groupes de travail ont été créés. Céline Thomas représente la commune des Cerqueux.

Une rencontre sera organisée avec le foyer des jeunes des Cerqueux pour leur présenter le projet.

Plusieurs membres du foyer des jeunes souhaitent cesser leurs fonctions ce qui entraîne des inquiétudes quant à la pérennité de l'association.

Salon du véhicule électrique et de la mobilité alternative – Des flyers sont déposés dans le hall d'accueil pour ce salon qui aura lieu les 25 et 26 septembre 2021 à Ecoflant.

Transport Public Choletais – Les chauffeurs de bus ne circulent pas dans le bon sens, ils déposent les passagers du mauvais côté ce qui entraîne un problème de sécurité. Le problème sera signalé au responsable des Transports Publics Choletais.

Sentiers de randonnées – L'entretien sera fait par l'entreprise Sourisseau durant les semaines 37 et 38.

Déjections canines – Il y en a de plus en plus, notamment autour de l'étang.

Associations – la réunion annuelle des associations aura lieu le vendredi 26 novembre 2021 à 20 heures à la Salle St Jacques.

Salle de sport – Un entraînement est prévu le 10 septembre 2021. La commune n'a pas été avisée. La réunion pour établir le planning de la salle aura lieu le vendredi 17 septembre 2021.

Prochaine réunion le jeudi 7 octobre 2021